

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Bébé agressé au couteau : l'auteure écrouée hier à Gros-Bouquet



Photo: AEE

Jocelyne Mayoungou Gnomba placée en détention à la prison de Libreville.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

JOCELYNE Mayoungou Gnomba, la Gabonaise de 27 ans, qui avait accidentellement planté, la semaine dernière, un couteau dans la tête d'un nourrisson de 20 mois, a été placée hier sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville, a appris L'Union d'une source digne de foi. La jeune femme, après avoir été gardée à vue dans les locaux de la Police ju-

diciaire (PJ), plus précisément dans les services de la protection des mineurs, a été entendue par un magistrat instructeur. Lequel a choisi de l'envoyer à la prison centrale de Libreville, dans l'attente de son jugement. Bien que son geste sur l'enfant soit qualifié d'involontaire, l'auteure de ce fait grave risque tout de même gros face à la justice. Pour mémoire, Jocelyne Mayoungou Gnomba, petite amie de l'oncle de la victime, un militaire révoqué, vivait en concubinage

avec ce dernier au domicile familial depuis leur rencontre en août 2022. Leur vie de couple était marquée par une violence inouïe. Surtout après une beuverie. C'est ce qui s'était arrivé le jour du drame. Selon les co-locataires, un problème

d'argent serait au centre de la violente dispute. Après un petit répit, la dispute a repris. Un second round au cours duquel Jocelyne Mayoungou Gnomba, lasse d'encaisser des coups de poing, s'est emparée d'un couteau de cuisine

pour terrasser son concubin. Sauf que ce dernier a esquivé le coup et l'arme blanche est allée se planter sur la tête de l'enfant de 20 mois. Transportée d'urgence à l'hôpital d'instruction des armées Omar-Bon-

go-Ondimba du PK 9, la victime a été rapidement prise en charge par une équipe de spécialistes. Le staff médical a réussi à sauver le nourrisson, en ôtant le couteau de sa tête à la faveur d'une opération délicate.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE NTOUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement	:	14 février 2023
Appel d'offre	:	N°001/CMN/SERVICES/2023
Nom du projet	:	Ramassage des ordures ménagères
Source de financement	:	Budget de l'Etat 2023

1. OBJET

La Mairie de Ntoun lance un appel d'offres ouvert pour le ramassage des ordures ménagères dans la Commune de Ntoun exercice 2023.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible : ramassage des ordures ménagères.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières. Les soumissionnaires sont tenus de fournir à la Direction Général des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de **200 000 FCFA** ou de **100 000 FCFA** pour les PME bénéficiant d'un agrément PME. Ce paiement se fait sur présentation d'un Ordre

de Recettes délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

PROVINCE DE L'ESTUAIRE
COMMUNE DE NTOUM
CABINET DU MAIRE
B.P : 169 NTOUM (GABON)
Tél. 066 50 19 21

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de la clause 5.2.1 des Données Particulières d'Appel d'Offres (DPAO) du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant HT de l'offre au plus tard le mardi 07 mars 2023 à 10 heures.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE NTOUM

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours conformément aux dispositions de l'article 106 du code des marchés publics.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant aux plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le 07 mars 2023 à 11 heures dans la salle polyvalente de la mairie de Ntoun.**

Le Directeur Général des Marchés Publics


Eugène Pénafort MINTSA OYAME

P. le Maire de la Commune de Ntoun

P.O. le 14 février 2023 au Maire.


Ernest NDOINGEKOUAGHE